



Islamic Organization
for Food Security

Mangilik Yel ave.
55/21 AIFC, unit C4.2
Nur-Sultan, 010000
Republic of Kazakhstan

L'Organisation Islamique pour
la Sécurité Alimentaire

Mangilik Yel ave.
55/21 AIFC, unité C4.2
Nur-Sultan, 010000
République du Kazakhstan

المنظمة الإسلامية للأمن الغذائي

بنائية
AIFC, unit C4.2
21/55 Mangilik Yel
010000
نور سلطان
جمهورية كازاخستان



info@iofs.org.kz tel: +7 (7172) 99-99-00 fax: +7 (7172) 99-99-75 www.iofs.org.kz

Projet de Note conceptuelle **sur la Gestion transfrontalière de la lutte antiparasitaire**

Introduction

L'un des principaux défis à la résilience du système alimentaire est l'invasion permanente de criquets dans les plantations à travers les frontières nationales, accouplée aux effets néfastes des ravageurs sur les plantes et les cultures vivrières. Le criquet connu sous le nom d'insecte non limitrophe peut parcourir des centaines de kilomètres en essaims et facilement traverser les frontières du pays. Elle affecte plus de 60 pays dans le monde et a récemment touché des pays d'Afrique de l'Est, du Moyen-Orient et d'Asie. L'essaim de criquets dans un kilomètre carré contient 40 millions de criquets et peut consommer une quantité de nourriture que 35000 personnes peuvent manger. Les adultes immatures roses sont la forme migratrice de criquets qui sont actifs pendant la journée et peuvent voler à 100 miles, ravageant toutes les plantes et la végétation le long de leurs chemins. L'invasion acridienne aggrave les situations de sécurité alimentaire dans les pays de l'OCI, en particulier à la suite de l'insécurité alimentaire existante et de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement alimentaire occasionnée par la pandémie COVID19.

2. Les déplacements d'insectes d'un pays à l'autre ou même de contenu à l'autre sont connus pour plusieurs raisons et par des méthodes différentes. Le transport des produits agricoles qui contiennent n'importe quel stade d'insectes est une raison importante de la propagation mécanique d'insectes ravageurs tels que le ver rose de la capsule dans le coton qui a été transféré par le coton contaminé de l'Inde vers presque toutes les zones de culture du coton dans le monde et le transport également des pommes de terre investies conduit à la large diffusion du ravageur destructeur du doryphore de la pomme de terre. Peu probable, la migration acridienne est reconnue comme un comportement biologique parmi les espèces acridiennes qui modifient le statut acridien de solitaire à essaim et conduisent à une migration transfrontière.

3. En réponse à la demande officielle de l'OCI en juin 2020, l'OISA intensifie son action pour lutter contre la menace d'invasion acridienne transfrontière et les ravageurs. Ceci est conforme au Statut de l'OISA, qui met l'accent sur «l'échange d'informations, de données, de recherches et d'études sur le développement agricole durable, la biotechnologie et les modèles de pratiques de production, y compris l'irrigation, la production de semences, les pesticides et la gestion agronomique». À cet égard, les diverses composantes du Plan d'Action de l'OCI pour le Développement des Produits Agricoles Stratégiques ont des activités transversales sur la lutte contre l'invasion des criquets et les attaques de ravageurs, y compris le développement des capacités, les systèmes d'alerte précoce et le soutien transfrontalier, entre autres. Cette Note conceptuelle identifierait la situation actuelle de l'invasion des criquets et des attaques de ravageurs dans les États membres de l'OCI et les actions collectives intra-OCI visant à résoudre ce problème.

Situation actuelle de l'invasion des criquets

4. Début 2020, une épidémie acridienne sans précédent menaçait huit pays de la région de l'Afrique de l'Est. L'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda ont été les plus touchés par les essaims. En raison de sa proximité de l'épicentre de l'invasion de seulement 152 miles, le Yémen a également été touché, alors qu'il était possible que les criquets pullulent au Soudan du Sud et au Soudan. La perte estimée de récoltes et de bétail a été évalué à 8,5 milliards de dollars des EU. Des essaims de criquets ont également affecté l'Iran et le Pakistan, où plus de 20 millions de personnes ont perdu d'énormes récoltes de nourriture.

5. Deux générations de criquets transfrontières sont responsables de plusieurs pertes de cultures en Afrique de l'Est, avec les rapports selon lesquels la deuxième génération serait plus agressive, puisqu'elle pourrait se multiplier vingt fois par génération, rendant ainsi le deuxième essaim 400 fois plus fort que le premier. Cette deuxième vague a touché le Kenya, la Somalie, l'Éthiopie, Djibouti, l'Érythrée, le Soudan du Sud, l'Ouganda et la Tanzanie. Il y avait des prévisions scientifiques que cette vague s'étendrait également à la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest.

Actions récentes des partenaires et des parties prenantes

6. La Banque mondiale, en mai 2020, a approuvé 48 millions de dollars des EU pour aider l'Ouganda à combattre et à contenir l'invasion acridienne qui menace ses moyens de subsistance. Des essaims de criquets ravagent le système agricole, entraînant directement la perte de moyens de subsistance pour près d'un million de personnes, dont environ 1,2 million subissent des pertes indirectes. Le programme d'intervention d'urgence antiacridienne de la Banque mondiale vise à aider à surveiller et à gérer les essaims acridiens et à restreindre les nouvelles populations de criquets pèlerins.

7. De la part de l'Iran et du Pakistan, on a constaté une perte de récolte estimée à 7 milliards de dollars des EU en raison de l'attaque acridienne en Iran. Les criquets pèlerins avaient attaqué plus de 200 000 hectares (494 000 acres) de vergers et de terres agricoles dans sept des 31 provinces iraniennes. Le Pakistan et l'Inde ont été confrontés au pire attachement acridien en 27 ans. Au Pakistan, les criquets pèlerins avaient déjà dévoré des quantités considérables de récoltes dans plus de 60 districts de toutes les provinces.

8. Les rapports de la FAO sur l'invasion acridienne au Tadjikistan indiquent que le criquet a le potentiel d'attaquer le blé d'hiver et l'orge dans le sud du pays.

Interventions précédentes au niveau de l'OCI

9. Avant la déclaration de sa réponse au COVID-19 en mai 2020, l'OISA a sensibilisé les différentes agences de financement au sein du système de l'OCI, sur le soutien à la lutte antiparasitaire et aux attaques antiacridiennes dans les États membres de l'OCI. Lors de sa réunion avec l'ITFC en février 2020, le Directeur Général a discuté de la nécessité de soutenir diverses activités de lutte antiparasitaire dans le cadre du Plan d'Action pour le Développement des Produits Agricoles Stratégiques.

10. Dans la réponse de l'OISA sur le COVID-19, la question des programmes de lutte antiparasitaire et de lutte contre l'invasion acridienne a pris de l'importance, en raison des effets néfastes sur les vies et les moyens de subsistance ainsi que sur l'approvisionnement alimentaire dans les États membres de l'OCI.

11. Jusqu'à présent, l'OISA a continué à suivre l'approbation de la Turquie et de l'Ouganda respectivement dans le cadre du Plan d'Action de l'OCI sur le coton, par lequel le Comité de projet a soutenu l'exécution de deux projets, :

- Lutte intégrée contre les ravageurs au coton, l'éducation et de la mise en œuvre approuvé pour l'Institut de recherche sur la protection des végétaux de Bornova à hauteur de 1 100 000 de dollars des EU; et
- Fourniture de pesticides, de pompes de pulvérisation et d'engrais aux petits producteurs de coton en Ouganda à hauteur de 82260,00 de dollars des EU.

Domaines d'action imminents

12. Suite à l'approbation du Plan d'Action de l'OCI pour le Développement des Produits Agricoles Stratégiques sur trois produits agroalimentaires essentiels tels que le riz, le blé et le manioc, les efforts seraient intensifiés pour assurer l'exécution diligente du segment d'action relatif à la lutte antiparasitaire et à l'éradication des criquets. À cet effet, les méthodologies suivantes doivent être appliquées:

- Compiler de rapports de situation sur la lutte antiparasitaire et les mesures antiacridiennes dans les Etats membres de l'OCI, en collaboration avec les institutions de recherche nationales et internationales;
- Augmenter la capacité des États membres à renforcer les politiques et réglementations nationales sur la prévision, la surveillance et la gestion des criquets et la lutte antiparasitaire;
- Interfacer avec les agences donatrices compétentes pour répondre aux besoins de financement des institutions nationales pour les programmes de lutte antiparasitaire et acridienne
- Encourager les Etats membres des zones sujettes aux acridiens à mettre en place des systèmes d'alerte précoce robustes pour une réponse rapide à l'invasion acridienne et à la lutte antiparasitaire;
- Assurer le déploiement d'une aide alimentaire humanitaire rapide aux États membres et communautés touchés par un appel éclair de l'IOfS et l'utilisation des plates-formes humanitaires existantes, y compris la réserve de sécurité alimentaire proposée par l'OCI;
- Faciliter l'échange de recherches et d'études sur les mesures de lutte contre l'invasion acridienne et la lutte antiparasitaire, y compris l'organisation d'ateliers périodiques entre les centres nationaux d'excellence concernés dans ce domaine;
- Mobiliser le soutien intra-OCI aux niveaux du secteur public et privé pour les diverses activités visant à combattre la menace des attaques de criquets et de ravageurs dans les Etats membres de l'OCI;
- S'assurer que les Comités de pilotage et de projet concernés dans le cadre du Plan d'Action de l'OCI pour le développement des produits agricoles stratégiques sont saisis de la question de la lutte contre les attaques de criquets et de ravageurs
- L'OISA invite les Pays Membres de l'OCI à coopérer dans ce programme. Dans le même esprit, l'OISA invite d'autres institutions de l'OCI, à savoir la BID et le COMSTECH, à coopérer à la mise en œuvre du programme mentionné.

Le secretariat

**L'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire
Nour-Soultan, Kazakhstan**